



Versement

1764 W 1 - 43

Identification :

Intitulé/ Analyse : Effectifs de la préfecture de l'Aube et dossiers de carrière des agents.

Dates extrêmes : 1925 ~ 2008

Importance matérielle : 2,60 m.l.

Contexte

Service producteur : Bureau des Ressources humaines

Service versant : Préfecture de l'Aube

N° d'entrée du versement : 58161

Date d'entrée du versement : 21/03/2017

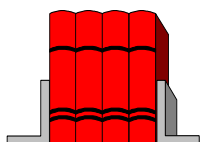
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : immédiat

Fin communicabilité : 1^{er} janvier 2059

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 13 février 2018



Présentation

Présentation du contenu du versement

Ce versement est composé de l'état des effectifs de la préfecture de l'Aube (1986-2008), des dossiers de carrière des directeurs de la Préfecture ayant terminé leur carrière dans l'Aube (1955-1994), des dossiers de carrière des agents de la Préfecture ayant terminé leur carrière dans l'Aube et triés en B et T (1925-1999) et des dossiers de personnes ayant travaillé pour le ravitaillement général au cours de la Seconde Guerre mondiale (1940-1991). Ont également été versés les dossiers de personnel des conseils des Prud'hommes de Romilly-sur-Seine et de Troyes (1937-1981).

Tri et éliminations pratiqués

Conformément aux critères de tri antérieurs au Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques (juillet 2014) , les dossiers de carrière des agents de la Préfecture ont été échantillonnés selon les patronymes en B et T.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

2 M 11-46 : Personnel de la Préfecture (An IV-1950).

1636 W 1-41 : Registres de paie (1806-1961).

1701 W 1-76 : Gestion de carrière des agents et gestion de la paie (1941-1995).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces documents sont communicables pour l'essentiel à l'issue d'un délai de 50 ou 120 ans.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 ~ 19	Etats des effectifs de la Préfecture	1986-2008
20 ~ 43	Dossiers des personnels de la Préfecture	1925-1999

Effectifs de la préfecture de l'Aube, dossiers de carrière des agents

1764 W 1 - 19	État des effectifs de la Préfecture	1986 - 2008
1764 W 1	Années 1986-1988.	1986 - 1988
1764 W 2	Années 1990-1991.	1990 - 1991
1764 W 3	Année 1992.	1992 - 1992
1764 W 4	Année 1993.	1993 - 1993
1764 W 5	Année 1994.	1994 - 1994
1764 W 6	Année 1995.	1995 - 1995
1764 W 7	Année 1996.	1996 - 1996
1764 W 8	Année 1997.	1997 - 1997
1764 W 9	Année 1998.	1998 - 1998
1764 W 10	Année 1999.	1999 - 1999
1764 W 11	Année 2000.	2000 - 2000
1764 W 12	Année 2001.	2001 - 2001
1764 W 13	Année 2002.	2002 - 2002
1764 W 14	Année 2003.	2003 - 2003
1764 W 15	Année 2004.	2004 - 2004
1764 W 16	Année 2005.	2005 - 2005
1764 W 17	Année 2006.	2006 - 2006
1764 W 18	Année 2007.	2007 - 2007
1764 W 19	Année 2008.	2008 - 2008

1764 W 20 - 43	Dossiers de personnel de la préfecture de l'Aube	1925 - 1999
1764 W 20 - 20	<i>Dossiers de directeurs de préfecture</i>	1955 - 1994
1764 W 20	Patronymes D et V.	1955 - 1994
1764 W 21 - 35	<i>Dossiers des agents triés en B et T</i>	1925 - 1999
1764 W 21	Patronymes BAB à BAILL.	1941 - 1988
1764 W 22	Patronymes BAL à BATAR.	1941 - 1966
1764 W 23	Patronymes BAUD à BÉGA.	1940 - 1996
1764 W 24	Patronymes BELL à BERNA.	1939 - 1993
1764 W 25	Patronymes BERNI à BLOC.	1925 - 1992
1764 W 26	Patronymes BODI à BORN.	1941 - 1968
1764 W 27	Patronymes BOST à BOUH.	1941 - 1989
1764 W 28	Patronymes BOUI à BOURR.	1941 - 1991
1764 W 29	Patronymes BOUT à BOUV.	1942 - 1999
1764 W 30	Patronymes BRA à BUGN.	1941 - 1988
1764 W 31	Patronymes BUISS à BURO.	1941 - 1994
1764 W 32	Patronymes BURT à BUSC.	1943 - 1966
1764 W 33	Patronymes TALV à THILL.	1935 - 1994
1764 W 34	Patronymes THOI à THOUV.	1940 - 1988
1764 W 35	Patronymes TIKH à TRONQ.	1941 - 1985
1764 W 36 - 40	<i>Dossiers de personnes ayant travaillé pour le ravitaillement général au cours de la Seconde Guerre mondiale et en réquisition allemande ou déporté</i>	1940 - 1991
1764 W 36	Patronymes AMO à BERT.	1941 - 1991
1764 W 37	Patronymes BIGE à FRAPP.	1941 - 1990

1764 W 38	Patronymes GELP à LELO.	1941 - 1990
1764 W 39	Patronymes LENO à PLUM.	1941 - 1986
1764 W 40	Patronymes PONC à ZEL.	1940 - 1990
1764 W 41 - 41	<i>Dossier spécial : prisonnier de guerre s'étant évadé</i>	1945 - 1947
1764 W 41	Patronyme P ou J.	1945 - 1947
1764 W 42 - 43	<i>Dossiers de personnel du Conseil des Prud'hommes de Romilly-sur-Seine et du Conseil des Prud'hommes de Troyes</i>	1937 - 1981
1764 W 42	Patronymes ADRI à BOUR.	1937 - 1981
1764 W 43	Patronymes DUHA à OSMO.	1941 - 1977